



Délai versement Retraite progressive RSI

Par **altop**, le **09/10/2015** à **18:07**

Bonjour,

J'ai fait une demande en aout de retraite progressive, validée par la carsat, et la cicas. J'ai eu 60 ans en juillet. Ma retraite a été validée par ces deux regimes. La carsat a commencé à me payer ma retraite en aout. J'ai également cotisé au RSI en tant que commerçant. Le rsi me dit que ma retraite ne pourra m'être versée qu'en janvier 2016.Me disant que la date d'effet de la retraite sera fixée au 1er jour de l'année qui suit la demande.Cela ne correspond pas aux dates de la carsat.

Est ce normal?

Par **P.M.**, le **09/10/2015** à **21:12**

Bonjour tout d'abord,

Ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié puisque c'est du domaine du code de la Sécurité Sociale et en plus que cela ne concerne pas le régime des salariés...